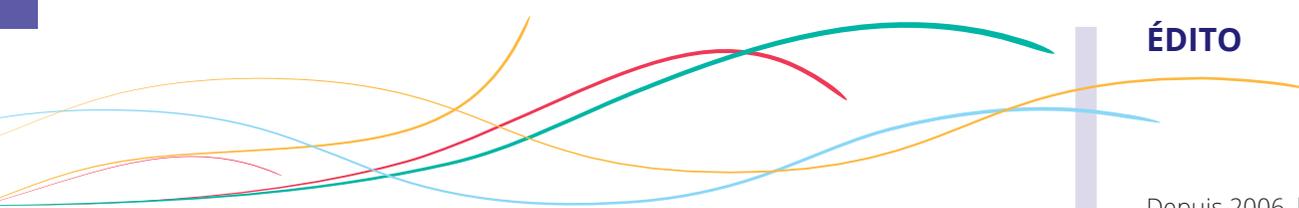


Quels emplois, quelles formations dans la Santé et l'Action sociale ?

Les données de la région

Provence - Alpes - Côte d'Azur





ÉDITO

Depuis 2006, l'ORM porte une mission d'observation du secteur sanitaire et social (SASO). Mise en place lors de la préparation du schéma régional des formations sanitaires et sociales 2008-2012 et institutionnalisée dans le cadre de ce schéma, elle produit des connaissances afin d'outiller au mieux le service formations sanitaires et sociales de la direction de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage (DEFA) du Conseil régional.

L'un des trois axes stratégiques du nouveau schéma régional des formations sanitaires et du travail social (SRFST) 2017-2021 est de « définir la carte de l'offre de formation dans une logique de réponse aux besoins en emploi des entreprises et des territoires ». Cela passe par une adaptation en continu des quotas à ces besoins, par le renforcement des outils d'observation et l'actualisation permanente des données. Ce *Panorama*, contrairement à celui de l'an dernier qui rassemblait les dernières données statistiques disponibles sur les secteurs Santé et Action sociale, croisées au niveau départemental, est consacré cette fois au niveau régional.

Il répond ainsi toujours aux besoins d'observation de la DEFA, en alimentant la réflexion sur les enjeux qui traversent ces secteurs emblématiques de la région. Ce *Panorama*, comme l'ensemble des publications de l'Observatoire régional des métiers, est téléchargeable sur le site Internet : www.orm-paca.org.

Philippe Cottet
Président de l'ORM

Directeur de publication

Philippe Cottet

Réalisation

Anne-Sophie Dumortier

Conception graphique, PAO

Anna Chaldjian
Gaël Martinez

SOMMAIRE

01. LES MÉTIERS	4
1. Le contexte économique et social de la région.....	5
2. 15 % des actifs de la région ont un emploi dans les secteurs de la Santé ou de l'Action sociale.....	6
3. Une progression de l'emploi des seniors dans les métiers de la Santé et de l'Action sociale.....	9
4. Des projets de recrutement particulièrement nombreux en 2019.....	13
02. LES FORMATIONS	14
1. Les formations de la Santé : la croissance des effectifs freinée en 2017.....	15
2. Des effectifs en augmentation dans les formations de l'Action sociale.....	19
3. Encore moins de candidats VAE dans la Santé et l'Action sociale en 2017.....	23
4. Zoom sur l'insertion des diplômés 2017 de la Santé et de l'Action sociale.....	25

01

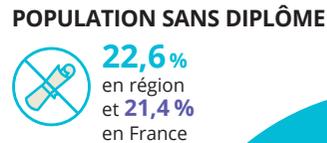
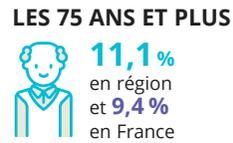
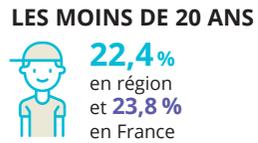
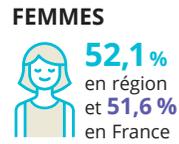
LES MÉTIERS

L'ESSENTIEL

- La région Provence - Alpes - Côte d'Azur enregistre une forte densité de population.
- Les femmes et les personnes de 75 ans et plus sont très présentes ; les projections de population prévoient une accentuation de la part des seniors dans la région.
- Un actif sur sept est en emploi dans la Santé ou l'Action sociale. Cette proportion progresse depuis plusieurs années.
- Le secteur de la Santé se distingue par la présence de très grands établissements de 500 salariés et plus, qui emploient 57 % des salariés. Les non-salariés représentent un quart des travailleurs du secteur. Dans l'Action sociale, les établissements de 10 à 49 salariés sont les plus gros employeurs (48 % des emplois). Le statut de non-salarié est quasiment inexistant.
- L'emploi dans les métiers de la Santé est en nette progression (+ 7 %) alors qu'il a plutôt stagné dans l'Action sociale (+ 1 %). Globalement, la progression de l'emploi est plus forte que celle observée en moyenne tous métiers (+ 0,3 %).
- La place des travailleurs seniors est encore plus prépondérante (+ 4 points entre 2010 et 2015) et concerne plus d'un tiers des professionnels. Les actifs de 50 ans et plus représentent aujourd'hui 39 % de la main-d'œuvre dans l'Action sociale contre 31 % dans la Santé (comme dans « tous métiers »). L'anticipation du renouvellement de la main-d'œuvre dans ces métiers est un réel enjeu pour les employeurs.
- En 2019, plus de 25 000 intentions d'embauche ont été exprimées par les employeurs de la Santé et de l'Action sociale. Aides à domicile et aide-ménagères est le métier le plus recherché et de façon durable (peu d'emplois saisonniers proposés).

1. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA RÉGION

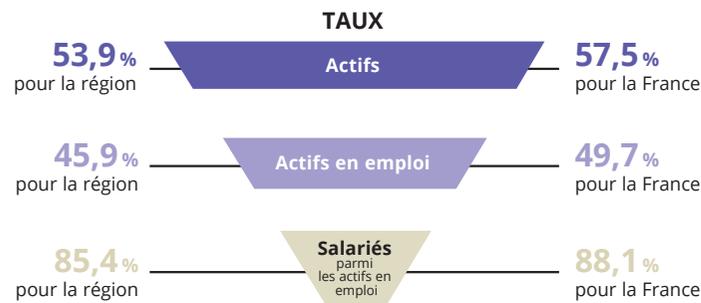
DÉMOGRAPHIE



Source : Insee – Estimations de population 2018, projection Omphale 2017, recensement de la population 2013-2017 millésimé 2015 – Traitement ORM.
 * Nb de pers. de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

MARCHÉ DU TRAVAIL

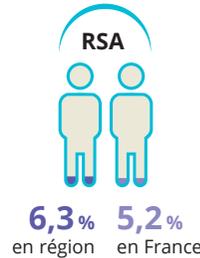
10,2 % pour la région **TAUX DE CHÔMAGE** **8,5 %** pour la France



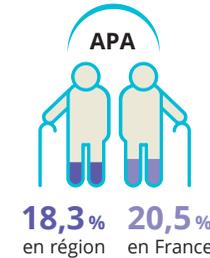
Source : Direccte – Chiffres-clés Provence - Alpes - Côte d'Azur (2018).

PAUVRETÉ - PRÉCARITÉ - EXCLUSION

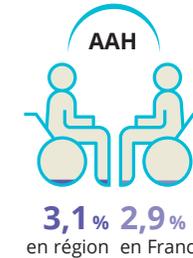
**Taux de population
 couverte par le RSA**
 (total en %)



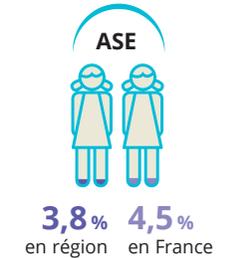
**Bénéficiaires de l'APA
 pour 100 personnes
 de 75 ans et plus**
 (total en %)



**Part des allocataires
 AAH dans la population
 des 20-64 ans**
 (total en %)



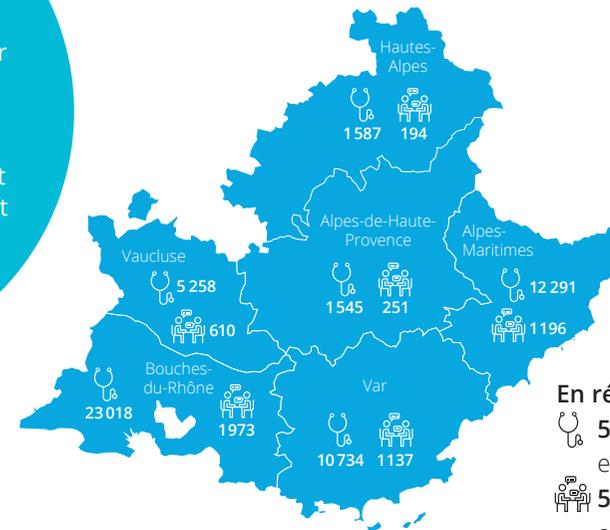
**Nombre de places en
 établissements d'aide
 sociale à l'enfance**



Source : DRDJSCS – Panorama statistique Jeunesse Sports Cohésion sociale 2017 et Drees – Indicateurs sociaux départementaux.

La Région enregistre une densité de la population plus élevée que la moyenne nationale (troisième rang en France). Elle se démarque aussi par un nombre plus élevé de femmes et de sans diplôme. On observe aussi une part particulièrement importante de seniors, notamment celle des 75 ans et plus qui pourrait atteindre 18,8 % de la population régionale en 2050.

RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE



En région :
54 433 établissements
 employeurs de la Santé
5 361 établissements
 employeurs de
 l'Action sociale

Source : Insee – CLAP, effectifs au 31.12.2015 – Traitement ORM.

2. 15 % DES ACTIFS DE LA RÉGION ONT UN EMPLOI DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ OU DE L'ACTION SOCIALE

TABLEAU 1 ACTIFS EN EMPLOI (SALARIÉS ET NON SALARIÉS)

	Effectifs salariés	Effectifs non salariés	Total des actifs en emploi	Répartition (en %)
Santé	114 039	38 010	152 049	8
Action sociale	132 979	2 351	135 330	7
Total SASO	247 018	40 361	287 379	15
Autres	1 384 918	235 696	1 620 614	85
Total tous secteurs	1 631 936	276 057	1 907 993	100

Source : Insee - RP au lieu de résidence 2013-2017, millésimé 2015 - Traitement ORM.

Les secteurs de la Santé et de l'Action sociale demeurent essentiels dans l'économie régionale. Avec 287 379 emplois, (salariés, non salariés, incluant aussi bien des métiers spécifiques tels qu'infirmier que des métiers transversaux tels que secrétaire), ils occupent 15 % des actifs de la région. Ce nombre d'actifs a sensiblement progressé depuis 2010 (+ 5 %).

La Santé se distingue par l'importance des non-salariés parmi les actifs, qui rassemblent un quart des effectifs du secteur. On entend par non-salariés les travailleurs indépendants, les employeurs non salariés et les aides familiaux.

TABLEAU 2 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS PAR TRANCHE TRANCHES D'EFFECTIF (EN %)

	Santé	Action sociale	Tous secteurs
Aucun salarié	88	32	74
De 1 à 9 salariés	10	22	22
De 10 à 49 salariés	1	32	3
De 50 à 99 salariés	< 1	10	1
De 100 à 499 salariés	< 1	3	0
500 salariés ou plus	< 1	< 1	0
Total général	100	100	100

Source : Insee - CLAP, effectifs au 31.12.2015 - Traitement ORM.

TABLEAU 3 RÉPARTITION DES SALARIÉS ET ÉTABLISSEMENTS PAR TRANCHE D'EFFECTIF (EN %)

	Santé		Action sociale		Tous secteurs	
	Salariés	Éts	Salariés	Éts	Salariés	Éts
De 1 à 9 salariés	10	87	5	33	23	83
De 10 à 49 salariés	9	8	38	48	28	14
De 50 à 99 salariés	7	2	33	15	13	2
De 100 à 499 salariés	17	2	22	4	20	1
500 salariés et plus	57	1	2	< 1	17	< 1
Total toutes tranches d'effectif	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - CLAP, effectifs au 31.12.2015 - Traitement ORM.

Dans la Santé, la part des structures employeuses ne comptant aucun salarié au 31 décembre (tableau 2) est très élevée (88 % contre 74 % tous secteurs). Parmi les établissements ayant des salariés, l'existence de très grands établissements de 500 salariés et plus est une spécificité de ce secteur (tableau 3). Bien que peu nombreux (moins de 1 % de l'ensemble des établissements), ils concentrent 57 % des salariés. Ce secteur est donc constitué d'employeurs de nature très hétérogène et de travailleurs à statuts différents (salariés et indépendants).

L'Action sociale se singularise par une part élevée de salariés présents dans les établissements de 10 à 99 salariés (71 %, tableau 3). *A contrario*, les structures de très petite taille (un à neuf salariés) et de très grande taille (500 salariés et plus) regroupent peu d'effectifs comparativement à la Santé et à l'ensemble des secteurs. De plus, la part des structures sans salarié est beaucoup moins importante (32 % contre 88 %, tableau 2).

TABLEAU 4 RÉPARTITION DES SALARIÉS ET DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS PAR DÉPARTEMENT (EN %)

	Santé		Action sociale		Tous secteurs	
	Salariés	Éts	Salariés	Éts	Salariés	Éts
Alpes-de-Haute-Provence	3	3	3	5	3	4
Hautes-Alpes	4	3	3	4	3	4
Alpes-Maritimes	22	23	20	22	23	26
Bouches-du-Rhône	43	42	42	37	42	35
Var	17	20	21	21	17	21
Vaucluse	11	10	10	11	11	11
Total tous départements	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - CLAP, effectifs au 31.12.2015 - Traitement ORM.

La répartition des établissements des secteurs de la Santé et de l'Action sociale par département reflète la distribution géographique des emplois en région tant pour les établissements que pour les effectifs. Ainsi, les Bouches-du-Rhône concentrent la plus grande part d'établissements et de salariés. Ce constat est cohérent car ces secteurs participent à l'économie résidentielle, destinée à satisfaire les besoins des populations du territoire. Globalement, les établissements employeurs de la Santé et de l'Action sociale s'installent à proximité des grandes agglomérations.



LES NOMENCLATURES

La nomenclature agrégée (NA) de l'Insee est employée pour les traitements statistiques par secteur d'activité. Elle est utilisée ici dans sa déclinaison en 38 postes. Selon ce niveau d'agrégation, sont distinguées les « activités pour la santé humaine », appelées dans ce tableau de bord « Santé », et l'« hébergement médico-social et social et Action sociale sans hébergement », appelés « Action sociale ».

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee est exploitée pour le traitement des données sur les professions. Ce tableau de bord a recours à sa version la plus détaillée en 486 postes.

La nomenclature des familles professionnelles (FAP) est issue d'un rapprochement effectué entre le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) de Pôle emploi et la nomenclature PCS.

LES SOURCES DE DONNÉES

Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) est une source Insee conçue pour fournir des statistiques sur le tissu économique local. Elle produit des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand. Les emplois domestiques (emplois dont l'employeur est un ménage) sont exclus du champ. Les non-salariés (artisans, professions libérales...) ne sont pas comptabilisés.

Le recensement de la population (RP) est une source Insee qui a pour objectifs le dénombrement de la population résidant en France et la connaissance de ses principales caractéristiques : sexe, âge, activité, profession exercée, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

L'enquête en besoin de main-d'œuvre (BMO) est menée à l'initiative de Pôle emploi auprès des entreprises afin de mieux connaître leurs intentions en matière de recrutement pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de poste ou de remplacements, de postes pérennes ou saisonniers, etc. Elle les interroge également sur les difficultés de recrutement. Les métiers sont appréhendés à travers la nomenclature des Familles professionnelles (FAP) en 87 postes.

3. UNE PROGRESSION DE L'EMPLOI DES SENIORS DANS LES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

Les métiers caractéristiques de la Santé et de l'Action sociale sont exercés par près de 242 288 professionnels en emploi en 2015 (148 814 personnes dans la Santé et 93 474 dans l'Action sociale).

L'emploi dans les métiers de la Santé a beaucoup progressé (+ 7 %) alors qu'il a plutôt stagné dans l'Action sociale (+ 1 %) entre 2010 et 2015.

Les métiers les plus dynamiques sont les aides médico-psychologiques (+ 38 %), les cadres infirmiers et assimilés (+ 29 %), les spécialistes de la rééducation (+ 22 %), les éducateurs techniques spécialisés - moniteurs d'atelier (+ 21 %) et les sages-femmes (+ 16 %).

Certains métiers ont, en revanche, perdu des effectifs, notamment ceux d'employés de maison et personnel de ménage chez les particuliers (- 26 %), de spécialistes de l'appareillage médical (- 20 %) et, dans une moindre mesure, ceux de puéricultrices (- 4 %) et d'infirmiers spécialisés (- 3 %).

Les infirmiers en soins généraux et les aides-soignants rassemblent à eux-seuls 30 % des effectifs des secteurs de la Santé et de l'Action sociale.

85 % de femmes occupent ces métiers qui proposent globalement des conditions d'emploi stables (84 % d'emplois permanents) mais souvent à temps partiel (30 % contre 18 % en moyenne tous métiers).

L'emploi des seniors progresse encore. Aujourd'hui, 31 % des salariés de la région (tous métiers confondus) ont 50 ans ou plus. La part de travailleurs seniors est la même dans la Santé. En revanche, elle atteint 39 % chez les salariés de l'Action sociale. L'anticipation des sorties du marché du travail de ces salariés et le renouvellement de la main-d'œuvre devient un enjeu majeur pour les employeurs sociaux.

TABLEAU 5 RÉPARTITION PAR MÉTIERS ET CARACTÉRISTIQUES DES ACTIFS EN EMPLOI DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE EN 2015

	Effectifs 2015	Variation 2010-2015 (en %)	Part des femmes (en %)	Part des moins de 25 ans (en %)	Part des 50 ans et plus (en %)	Part des salariés (en %)	Part des emplois stables* (en %)	Part du temps complet (en %)
Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	24 300	+ 1	79	9	37	100	78	75
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	30 511	+ 10	90	9	30	100	84	82
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	3 495	- 1	21	4	24	100	89	94
Autres spécialistes de la rééducation (salariés et libéraux)	6 813	+ 22	79	7	25	33	84	77
Autres spécialistes de l'appareillage médical (salariés et libéraux)	1 674	- 20	28	10	29	54	84	92
Auxiliaires de puériculture	7 250	+ 1	99	9	26	100	84	77
Cadres infirmiers et assimilés	4 214	+ 29	85	1	52	100	96	89
Infirmiers en soins généraux (salariés et libéraux)	40 187	+ 9	85	6	30	74	91	83
Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices)	2 142	- 3	80	1	44	100	97	79
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés et libéraux)	8 070	+ 11	88	5	35	18	86	88
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (salariés et libéraux)	2 718	+ 11	54	13	19	75	90	86
Préparateurs en pharmacie	7 000	- 2	93	11	19	100	88	73
Puéricultrices	1 681	- 4	97	7	24	100	91	71
Sages-femmes (salariées et libérales)	1 723	+ 16	95	7	26	84	84	70
Techniciens médicaux	7 036	+ 4	74	8	31	100	93	83
Total Santé	148 814	+ 7	81	7	31	84	86	81
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	41 081	+ 3	96	5	44	100	81	35
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	19 190	+ 7	99	7	35	100	76	70
Aides médico-psychologiques	3 311	+ 38	87	7	27	100	82	15
Assistants de service social	5 324	+ 1	94	3	32	100	89	74
Cadres de l'intervention socio-éducative	2 595	+ 7	67	1	38	100	92	87
Conseillers en économie sociale et familiale	1 241	+ 3	88	3	20	100	88	78
Éducateurs de jeunes enfants	1 259	+ 13	97	6	26	100	81	80
Éducateurs spécialisés	8 110	0	71	5	25	100	85	83
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	864	+ 21	35	1	34	100	93	93
Employés de maison et personnels de ménage chez les particuliers	8 642	- 26	93	2	54	100	79	41
Moniteurs-éducateurs	1 857	+ 7	76	9	18	100	81	82
Total Action sociale	93 474	+ 1	92	5	39	100	82	55
Total métiers de la Santé et de l'Action sociale	242 288	+ 5	85	5	36	90	84	70
Total actifs tous métiers	1 907 993	+ 0,3	52	8	31	86	85	82

* Part des emplois sans limite de durée (CDI ou fonctionnaire) parmi les salariés, hormis pour les « Autres spécialistes de la rééducation » et « Sages-femmes » qui incluent les non-salariés.
 Source : Insee - RP au lieu de résidence 2013-2017, millésimé 2015 - Traitement ORM.
 Champ : actifs en emploi (salariés et non-salariés), PCS 486.

Pour ce Panorama, deux métiers ne relevant pas à proprement parler du secteur du travail social et du sanitaire ont été ajoutés afin de mieux observer certaines logiques de parcours professionnels dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale : les agents des services hospitaliers et les employés de maison.

En effet, les agents des services hospitaliers peuvent intégrer les métiers de ces secteurs par l'intermédiaire de dispositifs tels que la VAE. Il en va de même pour les employés de maison recrutés par des particuliers, qui ont la possibilité de s'orienter vers le secteur social (aide à domicile) ou de la santé (aide-soignant) après un parcours de formation qualifiante.

La prise en compte de ces métiers dans notre analyse vise à apporter une information complémentaire aux décideurs afin de faire face aux difficultés grandissantes d'attractivité et de recrutement dans les métiers d'aide à domicile et d'aide-soignant. Ces informations sont à croiser avec les difficultés de recrutement exprimées par les employeurs (cf. partie suivante) puisque les quatre métiers les plus recherchés en région sont **aide à domicile et aide-ménagère, aide-soignant, infirmier, employé de maison et personnel de ménage**. Il est également pertinent de rapprocher ces données avec le nombre de diplômés par la voie de la VAE. Bien que représentant

une part importante des candidats à la VAE du secteur, ce dernier témoigne de marges de manœuvre encore faiblement exploitées.

Comme souligné précédemment, l'évolution des effectifs salariés sur la période 2010-2015 est plus importante dans le secteur de la Santé et de l'Action sociale (+ 5 %) que pour l'ensemble des métiers (+ 0,3 %). Cette augmentation est essentiellement portée par les effectifs croissants d'aides-soignants, d'infirmiers et dans une moindre mesure d'auxiliaires de puériculture, métiers les plus représentés au sein du secteur de la Santé (52 % des emplois). La progression devrait perdurer au regard des besoins exprimés par les employeurs (BMO 2019) et par les besoins de la population (naissance et vieillissement).

Pour les métiers de l'Action sociale, l'augmentation est essentiellement soutenue par l'accroissement du nombre d'aides à domicile, qui représentent 44 % des emplois du secteur, et d'assistantes maternelles (21 % des emplois du secteur). Toutefois, si tous les emplois du secteur augmentent, la croissance totale des emplois est atténuée par un repli net de l'activité des particuliers employeurs sur la période 2010-2015 (perte de plus d'un quart des effectifs).

TABLEAU 6 RÉPARTITION PAR MÉTIERS ET CARACTÉRISTIQUES DES ACTIFS EN EMPLOI DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE EN 2010

	Effectifs 2010	Part des femmes (en %)	Part des moins de 25 ans (en %)	Part des 50 ans et plus (en %)	Part des salariés (en %)	Part des emplois stables* (en %)	Part du temps complet (en %)
Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	24 017	80	9	34	100	78	74
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	27 691	89	9	27	100	84	81
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	3 532	25	8	19	100	89	93
Autres spécialistes de la rééducation (salariés et libéraux)	5 606	82	6	27	36	89	63
Autres spécialistes de l'appareillage médical (salariés et libéraux)	2 087	34	14	24	58	84	88
Auxiliaires de puériculture	6 539	99	10	23	100	84	73
Cadres infirmiers et assimilés	3 270	85	1	45	100	96	84
Infirmiers en soins généraux (salariés et libéraux)	36 880	88	8	27	74	91	78
Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices)	2 375	76	1	36	100	97	74
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés et libéraux)	7 273	79	5	35	19	86	77
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (salariés et libéraux)	2 451	50	18	15	75	90	85
Préparateurs en pharmacie	7 157	91	14	14	100	88	71
Puéricultrices	1 751	98	9	26	100	91	69
Sages-femmes (salariées et libérales)	1 479	98	6	20	84	84	67
Techniciens médicaux	6 760	73	9	28	100	93	80
Total Santé	138 869	80	8	27	84	74	79
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	39 895	97	5	37	100	81	36
Aides médico-psychologiques	2 403	87	8	19	100	82	85
Assistants de service social	5 267	91	3	32	100	89	74
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	17 935	99	6	31	100	76	70
Cadres de l'intervention socio-éducative	2 430	61	1	36	100	92	86
Conseillers en économie sociale et familiale	1 210	90	5	22	100	88	72
Éducateurs de jeunes enfants	1 117	96	10	19	100	81	77
Éducateurs spécialisés	8 110	67	5	24	100	85	82
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	714	30	1	37	100	93	91
Employés de maison et personnels de ménage chez les particuliers	11 736	93	3	44	100	79	38
Moniteurs-éducateurs	1 730	70	7	19	100	81	82
Total Action sociale	92 547	92	5	34	100	79	54
Total métiers de la Santé et de l'Action sociale	231 416	85	7	32	91	84	69
Total actifs tous métiers	1 902 063	52	9	27	86	85	82

* Part des emplois sans limite de durée (CDI ou fonctionnaire) parmi les salariés, hormis pour les « Autres spécialistes de la rééducation » et « Sages-femmes » qui incluent les non-salariés.
 Source : Insee - RP au lieu de résidence 2008-2012, millésimé2010 - Traitement ORM.
 Champ : actifs en emploi (salariés et non-salariés), PCS 486.

4. DES PROJETS DE RECRUTEMENT PARTICULIÈREMENT NOMBREUX EN 2019

En 2019, 25 258 intentions de recrutement sont exprimées par les employeurs de la région sur une sélection de métiers de la Santé et de l'Action sociale. Elles visent en premier lieu des professionnels de l'aide à domicile et aide-ménagères et des aides-soignants, métiers exigeant de faibles niveaux de diplômes.

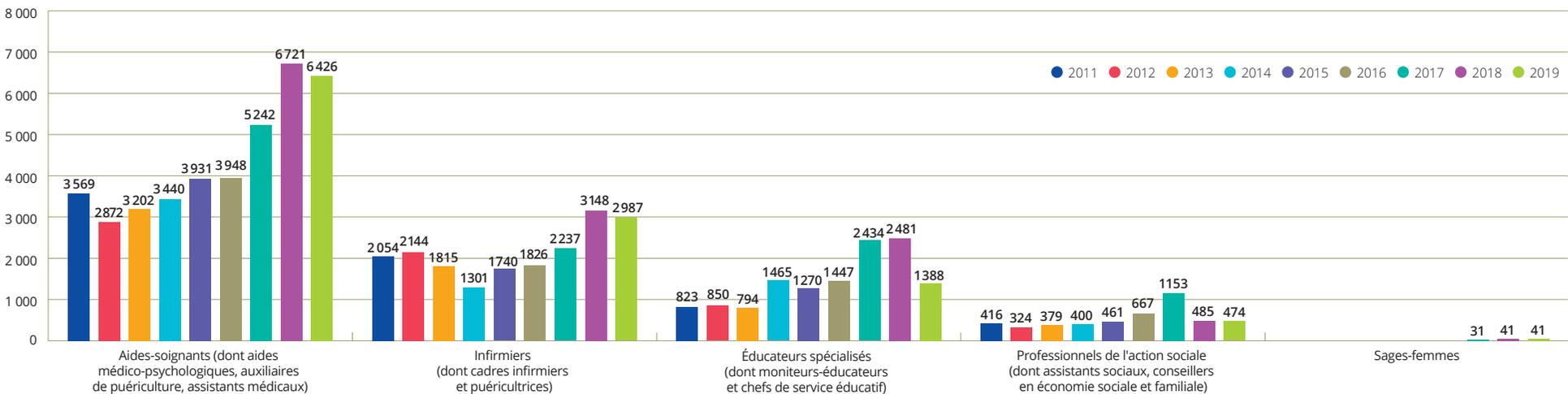
Les infirmiers demeurent aussi très recherchés, et ce de façon durable (peu d'offres d'emploi à caractère saisonnier).

TABEAU 7 LES PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2019

	Nombre de projets de recrutement	Part des projets (en %)	
		Jugés <i>a priori</i> difficiles	D'emplois saisonniers
Aide à domicile et aides ménagères	7 816	82,6	14,1
Aides-soignants (dont aides médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux)	6 426	53,3	12,5
Infirmiers (dont cadres infirmiers et puéricultrices)	2 987	45,3	6,4
Employés de maison et personnels de ménage	2 817	59,8	31,5
Éducateurs spécialisés (dont moniteurs-éducateurs et chefs de service éducatif)	1 388	55,0	16,1
Assistantes maternelles	1 195	66,4	0,0
Autres professionnels paramédicaux	628	78,7	2,6
Médecins	564	66,7	2,6
Professionnels de l'Action sociale (dont assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale)	474	42,3	3,2
Pharmaciens	357	72,4	33,0
Spécialistes de l'appareillage médical	252	55,5	0,0
Dentistes	175	78,2	0,0
Psychologues, psychothérapeutes	138	23,8	1,3
Sages-femmes	41	0,0	4,2

Source : Pôle emploi et Credoc - Enquêtes besoins en main-d'œuvre (BMO) 2019, métiers en FAP 87 - Traitement ORM.

GRAPHIQUE 1 NOMBRE DE PROJETS DE RECRUTEMENT DE 2011 À 2019



Source : Pôle emploi et Credoc - Enquêtes besoins en main-d'œuvre (BMO) de 2012 à 2019, métiers en FAP 87 - Traitement ORM.



02

LES FORMATIONS

L'ESSENTIEL

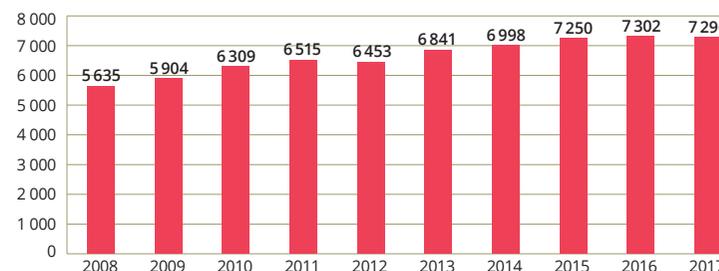
- En 2017, près de 18 000 personnes préparent un diplôme de la Santé ou de l'Action sociale dans les instituts de formation de Provence - Alpes - Côte d'Azur. 9 336 personnes sont inscrites en première année de formation (52 % des effectifs). Cette tendance est généralisée aux deux filières. Les abandons en cours de parcours de formation sont peu nombreux : 2 % dans les filières de la Santé et 4 % dans celles de l'Action sociale. Ces taux varient sensiblement d'une formation à l'autre.
 - 642 apprentis sont accueillis dans les filières de la Santé et de l'Action sociale, toutes années confondues. Le poids de l'apprentissage dans les effectifs de formés diffère selon le domaine : Santé (2 %) ou Action sociale (8 %). Le poids de l'apprentissage a plutôt tendance à se réduire, surtout dans l'Action sociale.
 - En 2017, 8 260 personnes ont obtenu un diplôme de la Santé ou de l'Action sociale, soit une hausse de 3 % sur un an. Cette hausse est à imputer uniquement à la filière Santé, qui rassemble le plus gros contingent.
 - Les taux de sélectivité dans les formations sont de 2,8 candidats pour une place de formation pour la Santé et de 2,1 candidats pour l'Action sociale. Cette moyenne masque des taux de pression très importants pour certaines formations de la Santé comme celles de psychomotricien ou de sage-femme, où il y a plus de 12 candidats pour une place en formation.
 - La baisse du nombre de candidats à la VAE se poursuit en 2017 dans les deux filières mais surtout dans la Santé. Environ 1 200 dossiers ont été examinés par les jurys VAE. 28 % ont donné lieu à une validation totale dans la Santé et 51 % dans l'Action sociale.
 - Les taux d'insertion, calculés à partir des fichiers de suivi du service Formations sanitaires et sociales de la Région, montrent que neuf diplômés sur dix de filières Santé (ayant répondu au questionnaire de suivi) sont en emploi dans les six mois qui suivent la fin de leur formation. Ils sont 84 % à être dans la même situation professionnelle dans les filières de l'Action sociale.
-

1. LES FORMATIONS DE LA SANTÉ : LA CROISSANCE DES EFFECTIFS FREINÉE EN 2017

En 2017, près de 13 786 personnes sont inscrites en formation de la Santé dans les instituts de formation de la région, dont plus de la moitié (53 %) en première année. Les effectifs en première année, qui étaient en hausse continue depuis 2012, se stabilisent cette année.

Fin décembre 2017, le Conseil régional comptabilise 324 apprentis, soit 2 % des inscrits toutes années de formation confondues. Ce sont toujours les formations d'aides-soignants et d'infirmiers d'État qui rassemblent le plus d'apprentis. Dorénavant, les apprentis suivent majoritairement une formation relevant de l'enseignement supérieur.

GRAPHIQUE 2 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS EN PREMIÈRE ANNÉE DANS LES FORMATIONS DE LA SANTÉ



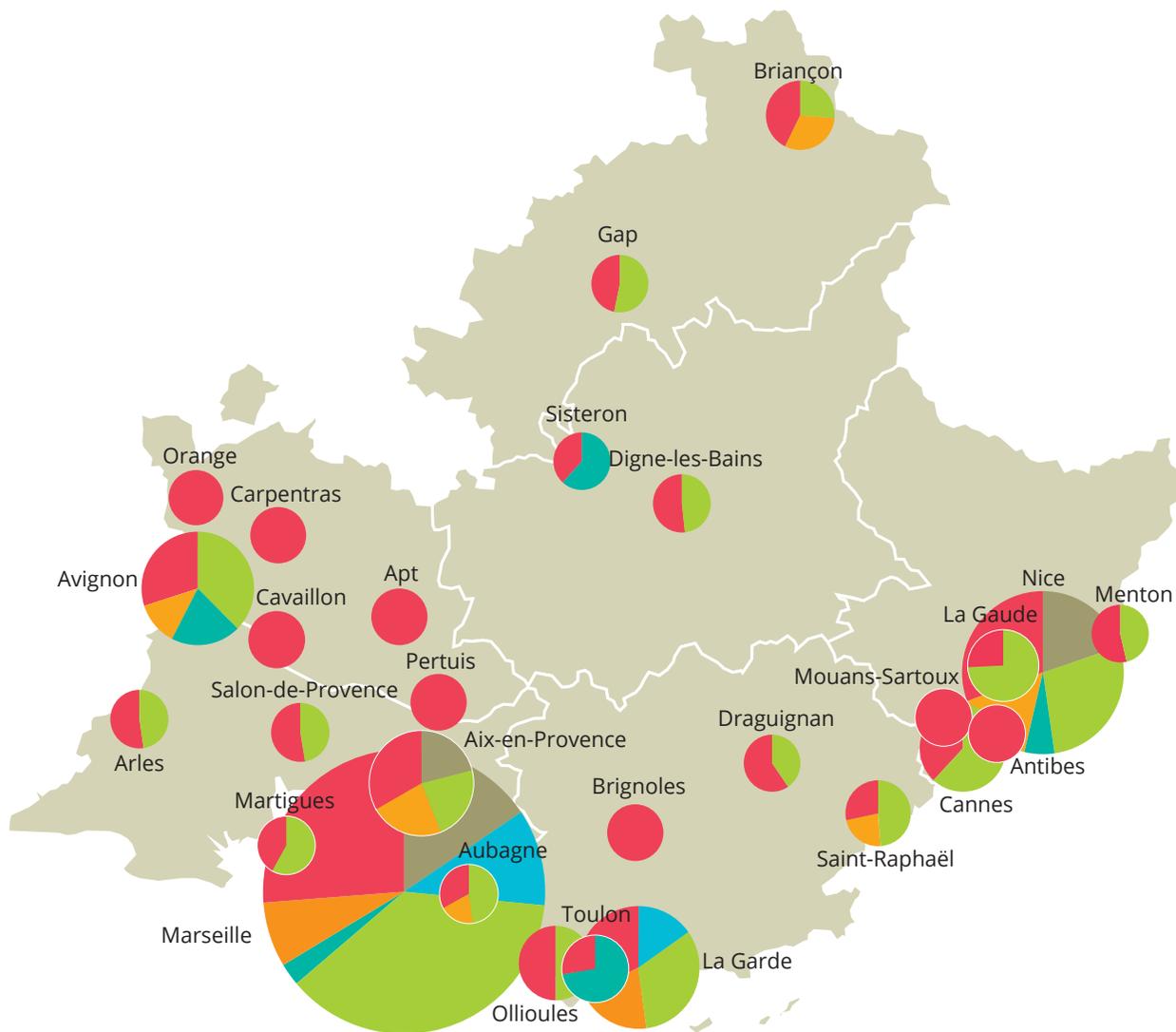
Source : Drees - Enquêtes Écoles 2008 à 2017 - Traitement ORM.

TABLEAU 8 LES EFFECTIFS EN FORMATION DE LA SANTÉ EN 2017

	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2017	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs des post-jurys VAE	Effectifs d'allègement	Part des femmes en 1 ^{re} année	Âge moyen des formés (en années)
Niveau V								
Aide-soignant	2 665	2 665	74	2 363	8	410	88 %	29
Ambulancier	390	390	12	354	0	11	34 %	32
Auxiliaire de puériculture	802	802	57	620	1	127	99 %	27
Niveau III								
Manipulateur d'électro-radiologie médicale	50	96		50	0	0	68 %	22
Pédicure-podologue	31	97		30	0	0	71 %	23
Préparateur en pharmacie hospitalière	46	46	10	60	4	0	91 %	31
Psychomotricien	141	455	42	140	0	33	87 %	24
Niveau II								
Cadre de santé	160	160		235	0	0	84 %	41
Ergothérapeute	59	185		60	0	0	85 %	23
Infirmier diplômé d'État	2 485	7 727	80	2 364	0	466	80 %	25
Infirmier en puériculture	92	92		90	0	0	96 %	28
Infirmier de bloc opératoire	40	67		60	0	0	93 %	36
Masseur-kinésithérapeute	219	633	49	193	0	20	53 %	23
Niveau I								
Infirmier anesthésiste	49	102		52	0	0	76 %	34
Sage-femme	67	269		66	0	2	95 %	23
Total tous niveaux	7 296	13 786	324	6 737	13	1 069	82 %	26

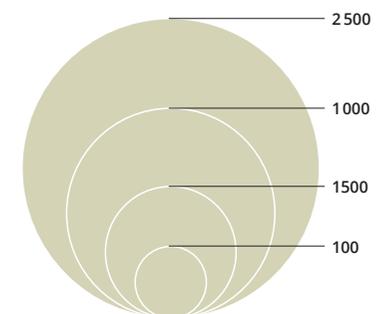
¹ Source : Conseil régional - Année 2017 - Traitement ORM.
Source : Drees - Enquêtes Écoles et Élèves 2017 - Traitement ORM.

CARTE 1 L'OFFRE DE FORMATION DANS LA SANTÉ EN 2019



Effectifs en 1^{re} année de formation aux diplômes d'État :

- Aide-soignant
- Auxiliaire de puériculture
- Ambulancier
- Infirmier
- Rééducation
- Autres : spécialités infirmières, cadre de santé, sage-femme et préparateur en pharmacie hospitalière



■ Limite de département

Source : Région Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur, DEFA-SFSS - Fond Geofla® - IGN - Traitement DCOPT Scotigeo, janvier 2020.

TABLEAU 9 L'ACCÈS À LA FORMATION, AU DIPLÔME ET À L'EMPLOI DANS LES MÉTIERS DE LA SANTÉ EN 2017

	Nombre de présentés au diplôme en 2017	Nombre de diplômés en 2017	Taux de réussite	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*	Part des interruptions (hors reports) / effectifs toutes années	Variation des effectifs de diplômés 2016-2017	Taux d'insertion professionnelle des répondants à l'enquête de suivi ¹
Niveau V							
Aide-soignant	2 620	2 303	88 %	2,1	4 %	- 28	92 %
Ambulancier	384	351	91 %	2,7	1 %	+ 2	96 %
Auxiliaire de puériculture	727	652	90 %	3,2	5 %	+ 106	90 %
Niveau III							
Manipulateur d'électro-radiologie médicale	27	27	100 %	-	1 %	- 12	-
Pédicure-podologue	42	38	100 %	1,3	3 %	+ 12	-
Préparateur en pharmacie hospitalière	50	49	98 %	2,9	0 %	non disponible	-
Psychomotricien	161	160	99 %	14,3	0 %	+ 2	90 %
Niveau II							
Cadre de santé	158	154	97 %	1,5	0 %	+ 3	97 %
Ergothérapeute	68	54	79 %	5,7	1 %	+ 13	76 %
Infirmier diplômé d'État	2 571	2 330	91 %	2,8	1 %	+ 146	86 %
Infirmier en puériculture	90	90	100 %	1,1	0 %	+ 12	98 %
Infirmier de bloc opératoire	26	25	96 %	1,5	0 %	+ 1	100 %
Masseur-kinésithérapeute	225	214	95 %	1,0	0 %	- 3	-
Niveau I							
Infirmier anesthésiste	48	48	100 %	2,5	0 %	+ 4	89 %
Sage-femme	80	63	79 %	12,7	1 %	+ 6	-
Total tous niveaux	7 277	6 558	90 %	2,8	2 %	+ 264	90 %

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide-soignant, il y a 2,1 candidats pour une place en formation.

¹ Source : Conseil régional – Année 2017 – Traitement ORM.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2016 et 2017 – Traitement ORM.



Près de 14 000 personnes ont intégré une formation en 2017 pour se former à un métier de la Santé (tableau 8). Ces effectifs, toutes années confondues, demeurent stables alors que les effectifs en première année se réduisent légèrement. Néanmoins, cette apparente stabilité masque la baisse sensible des effectifs en formation d'aide-soignant (près de 5 %), compensée par des augmentations dans les autres filières. Globalement, ces évolutions semblent être davantage le résultat d'effets conjoncturels que structurels.

L'âge moyen des formés tend à diminuer, passant de 28 ans en 2016 à un peu plus de 26 ans en 2017.

6 558 personnes ont obtenu leur diplôme (tableau 9), soit près de 90 % de reçus par rapport aux personnes présentes à l'examen. Ce taux de réussite régional est légèrement en deçà de celui de la France (92 %). Les diplômés sont un peu plus nombreux que l'année précédente ; c'est surtout le cas dans les filières d'auxiliaire de puériculture (+ 20 %) et d'infirmier (+ 6,5 %).

Les interruptions de parcours dans la Santé sont faibles (2 % des formés) et généralement limitées à quelques filières notamment du niveau V (aide-soignant et auxiliaire de puériculture), où le taux d'abandon du parcours de formation peut atteindre 5 %.

Il y a en moyenne 2,8 candidats pour une place en formation. Cette moyenne masque de grandes difficultés à intégrer certaines filières comme celles de psychomotricien ou de sage-femme où le taux de sélectivité dépasse 14 et 12 candidats pour une place en formation.

Dans le tableau 9, un nouvel indicateur « Taux d'insertion professionnelle » complète l'analyse des parcours des formés. Il est issu de l'exploitation de fichiers de suivi organisé par le service Formations sanitaires et sociales de la Région. Ce travail d'exploitation fait d'ailleurs l'objet d'un « Zoom sur » à la fin de cette publication. Ce nouvel indicateur montre que, globalement, 90 % des diplômés ayant répondu au questionnaire se sont insérés dans l'emploi dans les six mois qui ont suivi la fin de leur formation. Les taux d'insertion varient de 76 % à 100 % selon les filières.

2. DES EFFECTIFS EN AUGMENTATION DANS LES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE

En 2017, 4 163 personnes préparaient un diplôme de l'Action sociale dans l'un des instituts de formation de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Ce chiffre marque l'arrêt de la baisse des effectifs enregistrée depuis 2011. Comme le souligne le graphique 3, le nombre d'inscrits en première année de formations de l'Action sociale augmentent de 3 % en 2017.

318 personnes suivent une formation par la voie de l'apprentissage (8 % des inscrits toutes années confondues, soit une baisse sur un an de 5 % du nombre d'apprentis). L'Action sociale accueille autant d'apprentis que le secteur de la Santé. Les apprentis suivent tous un cursus de niveaux IV et III. Ils sont particulièrement concentrés dans les formations d'éducateurs spécialisés (42 %) et de moniteurs-éducateurs (35 %).

GRAPHIQUE 3 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS EN PREMIÈRE ANNÉE DANS LES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE



Source : Drees - Enquêtes Écoles et Élèves 2008 à 2017 - Traitement ORM.

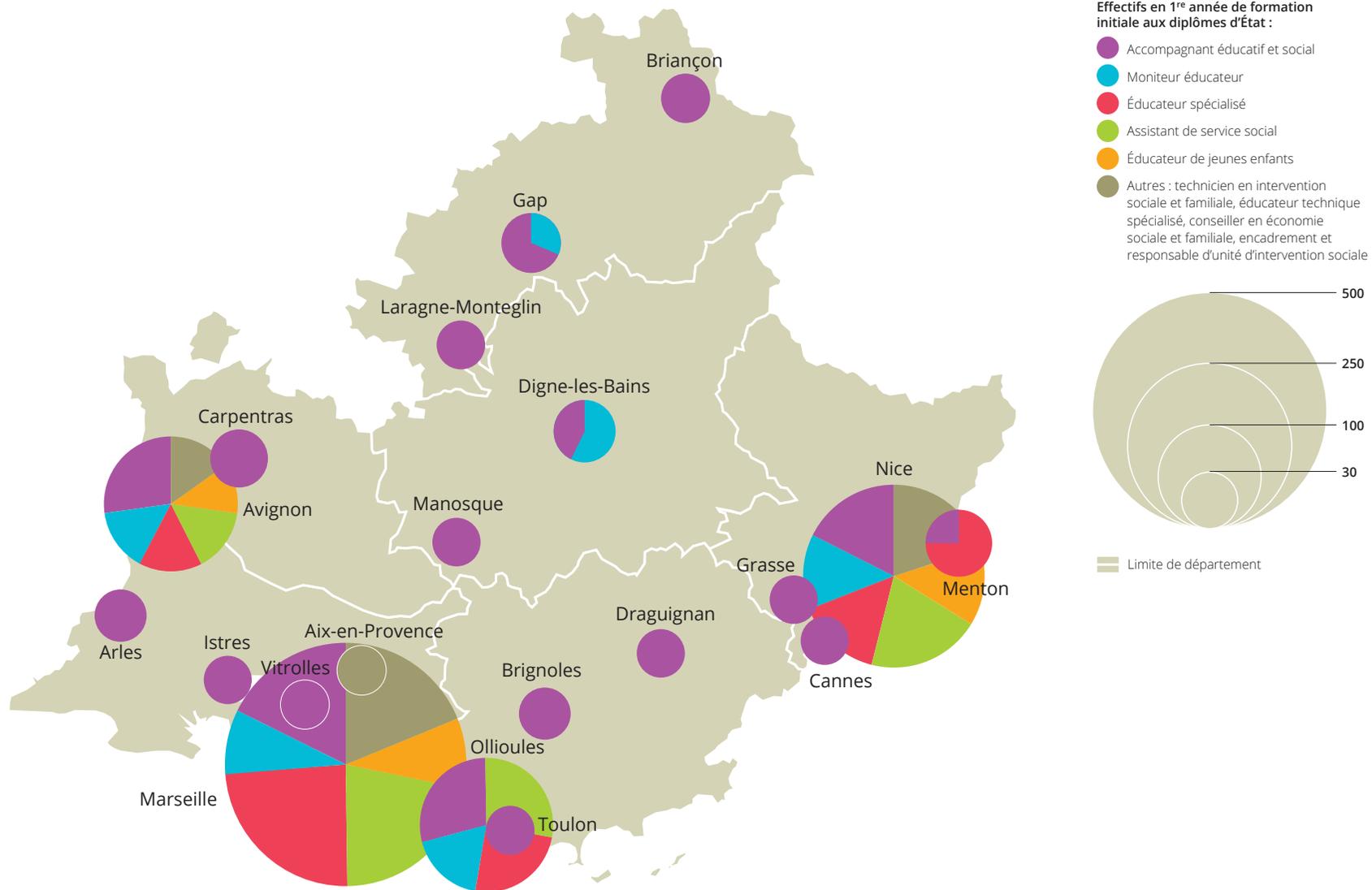
TABEAU 10 LES EFFECTIFS EN FORMATION DE L'ACTION SOCIALE EN 2017

	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2017	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs des post-jurys VAE	Effectifs d'allègement	Part des femmes en 1 ^{re} année	Âge moyen des formés (en années)
Niveau V								
Accompagnant éducatif et social	744	815		522	1	47	87 %	32
Aide médico-psychologique	4	57		-	0	1	100 %	34
Assistant familial	99	212		-	0	0	93 %	47
Auxiliaire de vie sociale	7	7		-	0	0	100 %	37
Niveau IV								
Moniteur éducateur	246	550	112	170	0	6	70 %	28
Technicien de l'intervention sociale et familiale	43	72		40	0	11	98 %	29
Niveau III								
Assistant de service social	176	566	3	245	0	4	93 %	26
Conseiller en économie sociale et familiale	104	104	8	-	2	0	95 %	23
Éducateur de jeunes enfants	142	399	60	110	0	9	93 %	25
Éducateur spécialisé	262	965	135	268	0	62	74 %	25
Éducateur technique spécialisé	9	30		10	0	5	33 %	30
Niveau II								
Caferuis	143	260		40	1	32	74 %	44
Médiateur familial	10	10		-	0	0	90 %	30
Niveau I								
Diplôme d'État en ingénierie sociale	31	68		-	0	9	65 %	43
Cafdes	20	48		-	1	14	75 %	44
Total tous niveaux	2 040	4 163	318	1 405	5	200	83 %	31

¹ Source : Conseil régional – Année 2017 – Traitement ORM.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2017 – Traitement ORM.

CARTE 2 L'OFFRE DE FORMATION DANS L'ACTION SOCIALE EN 2019



Source : Région Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur, DEFA-SFSS - Fond Geofla® - ©IGN - Traitement DCOPT Scotigeo, janvier 2020.

TABLERAU 11 L'ACCÈS À LA FORMATION, AU DIPLÔME ET À L'EMPLOI DANS LES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE EN 2017

	Nombre de présentés au diplôme en 2017	Nombre de diplômés en 2017	Taux de réussite	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*	Part des interruptions (hors reports) / effectifs toutes années	Taux d'insertion professionnelle des répondants à l'enquête de suivi ¹
Niveau V						
Accompagnant éducatif et social	173	152	88 %	1,5	7 %	78 %
Aide médico-psychologique	532	437	82 %	-	-	-
Assistant familial	108	97	90 %	-	4 %	-
Auxiliaire de vie sociale	30	22	73 %	-	-	-
Niveau IV						
Moniteur éducateur	258	239	93 %	2,9	1 %	81 %
Technicien de l'intervention sociale et familiale	30	29	97 %	1,6	8 %	93 %
Niveau III						
Assistant de service social	196	150	77 %	2,0	4 %	-
Conseiller en économie sociale et familiale	110	82	75 %	1,8	3 %	-
Éducateur de jeunes enfants	91	83	91 %	3,2	4 %	95 %
Éducateur spécialisé	353	254	72 %	3,4	2 %	85 %
Éducateur technique spécialisé	10	9	90 %	1,3	17 %	86 %
Niveau II						
Caferuis	180	114	63 %	1,1	8 %	50 %
Médiateur familial	7	5	71 %	1,5	0 %	-
Niveau I						
Diplôme d'État en ingénierie sociale	14	11	79 %	1,1	0 %	-
Cafdes	25	18	72 %	1,1	2 %	-
Total tous niveaux	2 117	1 702	80 %	2,1	4 %	84 %

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'accompagnant éducatif et social, il y a 1,5 candidat pour une place en formation.

¹ Source : Conseil régional - Année 2017 - Traitement ORM.

Source : Drees - Enquêtes Écoles et Élèves 2016 et 2017 - Traitement ORM.

En 2017, 4 163 personnes se sont formées dans les filières sociales (tableau 10). Ces effectifs toutes années confondues augmentent légèrement (+ 2 %) bénéficiant d'une augmentation de 3 % des effectifs en première année. La réduction du nombre de diplômés (- 3 %) correspond à un décalage dans l'organisation des épreuves pour un nouveau diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social. D'autres filières, en particulier celles de niveau III, voient leur nombre de diplômés augmenter.

L'âge moyen des formés (31 ans) est stable. Il est beaucoup plus élevé dans les formations d'assistant familial (47 ans) et d'encadrement (43 à 44 ans) que dans les autres formations.

1 702 personnes ont obtenu leur diplôme (tableau 11), soit 80 % de reçus par rapport aux personnes présentes à l'examen. Ce taux de réussite régional est légèrement en deçà de celui de la France (83 %). Les taux de réussite aux examens sont très variables d'une filière à l'autre, passant de 63 % pour le Caferuis à 97 % pour le diplôme de technicien de l'intervention sociale et familiale.

Les diplômés sont moins nombreux que l'an dernier du fait des changements de diplôme de niveau V réalisés en 2016.

4 % des formés interrompent leur parcours en cours de formation. Les abandons sont importants dans les formations d'accompagnant éducatif et social, de technicien de l'intervention sociale et familiale ou encore de Caferuis (7 à 8 %). Ils sont surtout nombreux dans la filière d'éducateur technique spécialisé (17 %).

L'attractivité des formations de l'Action sociale en région est équivalente à celle observée au niveau national (en moyenne, deux candidats pour une place).

L'indicateur « Taux d'insertion professionnelle » montre que, globalement, 84 % des diplômés ayant répondu au questionnaire se sont insérés dans l'emploi dans les six mois qui ont suivi leur formation. 95 % des éducateurs spécialisés travaillent rapidement après l'obtention du diplôme alors qu'ils ne sont qu'un sur deux après le Caferuis.

3. ENCORE MOINS DE CANDIDATS À LA VAE DANS LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE EN 2017

La baisse des candidats à la VAE pour obtenir un diplôme de la Santé ou de l'Action sociale se poursuit dans les deux filières en 2017 mais surtout dans la Santé.

Dans la Santé, 505 dossiers ont été présentés devant les jurys VAE et seuls 28 % ont donné lieu à une validation totale. Les jurys VAE de l'Action sociale accordent davantage de validation totale (51 % des dossiers présentés).

TABLEAU 12 PARCOURS VAE CONCERNANT QUELQUES FORMATIONS DE SANTÉ EN 2016 ET 2017

	VAE 2017					VAE 2016				
	Validation totale	Validation partielle*	Aucune validation	Total dossiers jurys	Part validations totales	Validation totale	Validation partielle*	Aucune validation	Total dossiers jurys	Part validations totales
Aide-soignant (niveau V)	61	95	97	253	24 %	86	117	104	307	28 %
Auxiliaire de puériculture (niveau V)	66	84	60	210	31 %	67	68	62	197	34 %
Préparateur en pharmacie (niveau IV)	10	10	1	21	48 %	6	10	0	16	38 %
Infirmier de bloc opératoire (niveau III)	2	14	4	20	10 %	0	11	1	12	0 %
Ergothérapeute (niveau II)	0	0	1	1	0 %	0	0	0	0	-
Total	139	203	163	505	28 %	159	206	167	532	30 %

* Les personnes obtenant une validation partielle ne vont pas toujours suivre la formation par la suite et ne se retrouvent donc pas obligatoirement comptabilisées dans les effectifs en formation avec allègement de scolarité par VAE.
Source : Unacess (Unité nationale d'appui aux certifications sanitaires et sociales) – Rapports annuels VAE 2016 et 2017 – Traitement ORM.

En 2017, **505 dossiers de validation des acquis de l'expérience** pour le diplôme ont été examinés par un jury, soit une baisse (- 5 %) comparable à celle enregistrée en 2016.

En moyenne, sept dossiers sur dix ont reçu un avis favorable : trois dossiers sur dix obtiennent une validation totale, les validations partielles sont plus couramment accordées (quatre dossiers sur dix) ; cette proportion se

stabilise en 2017. Se pose alors la question de la suite donnée au parcours VAE pour les candidats ayant reçu une validation partielle. En effet, parmi les 206 personnes à avoir reçu une validation partielle en 2016, seules 13 ont repris une formation pour compléter le diplôme. Les autres personnes ont privilégié un deuxième passage devant jury ou ont abandonné le parcours malgré les aides financières apportées à la poursuite en formation. Ce constat fait dans la Santé est également valable dans l'Action sociale.

TABEAU 13 PARCOURS VAE CONCERNANT QUELQUES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE EN 2016 ET 2017

	VAE 2017					VAE 2016				
	Validation totale	Validation partielle*	Aucune validation	Total dossiers jurys	Part validations totales	Validation totale	Validation partielle*	Aucune validation	Total dossiers jurys	Part validations totales
Accompagnant éducatif et social (niveau V)	44	9	16	69	64 %	-	-	-	-	-
Aide médico-psychologique (niveau V)	24	10	12	46	52 %	65	18	39	122	53 %
Assistant de service social (niveau III)	11	8	10	29	38 %	13	2	12	27	48 %
Assistant familial (niveau V)	2	0	0	2	100 %	4	2	1	7	57 %
Auxiliaire de vie sociale (niveau V)	43	20	14	77	56 %	127	30	49	206	62 %
Cafdes (niveau I)	-	-	-	-	-	6	8	5	19	32 %
Caferuis (niveau II)	12	9	13	34	35 %	11	12	7	30	37 %
Conseiller en économie sociale et familiale (niveau III)	3	5	3	11	27 %	5	0	3	8	63 %
Diplôme d'ingénierie sociale (niveau I)	1	0	3	4	25 %	4	2	3	9	44 %
Éducateur de jeunes enfants (niveau III)	35	31	48	114	31 %	25	30	37	92	27 %
Éducateur spécialisé (niveau III)	126	39	56	221	57 %	81	44	69	194	42 %
Éducateur technique spécialisé (niveau III)	8	0	4	12	67 %	5	2	1	8	63 %
Médiateur familial (niveau II)	1	0	2	3	33 %	0	0	0	0	0 %
Moniteur éducateur (niveau IV)	31	9	12	52	60 %	55	20	26	101	54 %
Technicien de l'intervention sociale et familiale (niveau IV)	0	1	0	1	0 %	0	2	1	3	0 %
Total	341	141	193	675	51 %	401	172	253	826	49 %

* Les personnes obtenant une validation partielle ne vont pas toujours suivre la formation par la suite et ne se retrouvent donc pas obligatoirement comptabilisées dans les effectifs en formation avec allègement de scolarité par VAE.
Source : Unacess (Unité nationale d'appui aux certifications sanitaires et sociales) – Rapports annuels VAE 2016 et 2017 – Traitement ORM.

En 2017, **675 dossiers de validation des acquis de l'expérience** ont été examinés par un jury. Ce nombre est en baisse sensible comparativement à 2016 (- 18 %). Plus de sept dossiers sur dix ont reçu un avis favorable de validation : cinq sur dix

ont donné lieu à une validation totale et deux sur dix à une validation partielle. En revanche, 29 % n'ont obtenu aucune validation. Les trois diplômés d'éducateurs concentrent plus de la moitié des dossiers examinés.

4. ZOOM SUR L'INSERTION DES DIPLOMÉS 2017 DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

TABLEAU 14 SUIVI SIX MOIS APRÈS LA SORTIE DE LA FORMATION DANS LA SANTÉ EN 2017

	Nombre de diplômés en 2016	Nombre de répondants	Taux de réponse	Taux d'insertion parmi les répondants	En emploi				
					Dont en CDI	Dont en CDD	Dont en « Autre type de contrat »	Demandeurs d'emploi	Autres situations
Ambulancier	351	161	46 %	96 %	99	53	3	6	1
Auxiliaire de puériculture	652	317	49 %	90 %	119	161	4	16	14
Aide-soignant	2 303	1 297	56 %	92 %	407	666	115	39	73
Manipulateur d'électro-radiologie médicale ¹	27		0 %						
Psychomotricien	160	40	25 %	90 %	25	11	0	4	0
Cadre de santé	154	131	85 %	97 %	123	3	1	0	4
Ergothérapeute	54	25	46 %	76 %	10	8	1	3	3
Infirmier de bloc opératoire	25	25	100 %	100 %	25				
Infirmier diplômé d'État	2 330	1 025	44 %	86 %	444	380	55	90	56
Infirmière de puériculture	90	49	54 %	98 %	23	21	4	1	0
Infirmier anesthésiste	48	18	38 %	89 %	14	2	0	1	1
Sage-femme	63		0 %						
Total	6 257	3 088	49 %	90 %	1 289	1 305	183	160	152
Part totale					42 %	42 %	6 %	5 %	5 %

¹ Résultat issu d'un seul centre de formation, seul à être financé par la Région.

NB : Il n'y a aucun résultat de suivi pour les filières de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de préparateur en pharmacie hospitalière car la Région ne finance aucune formation.

Source : Tableau de suivi des formations du sanitaire et du social 2018, Région Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur - Traitement ORM.

Ces données sur l'insertion professionnelle des formés sont issues des outils de suivi de la Région, transmis par les instituts de formation. Elles concernent les promotions de diplômés sortis en 2017.

À ce jour, le taux de réponses est proche des 50 % des effectifs de diplômés, seuil attendu dans le cadre de la démarche qualité « performance vers l'emploi ».

Neuf diplômés sur dix s'insèrent dans l'emploi, dans les six mois qui suivent la sortie en formation. Parmi eux, 47 % obtiennent un CDD et 46 % un CDI.

Au sein des filières, on constate un recours accru aux CDD pour les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture. Même si le CDI reste majoritaire, les infirmiers sont nombreux à obtenir un CDD à la sortie de la formation (43 %).

TABLEAU 15 SUIVI À LA SORTIE DE LA FORMATION DANS L'ACTION SOCIALE EN 2017

	Nombre de diplômés en 2016	Nombre de répondants	Taux de réponse	Taux d'insertion parmi les répondants	En emploi				
					Dont en CDI	Dont en CDD	Dont en « Autre type de contrat »	Demandeurs d'emploi	Autres situations
Accompagnant éducatif et social	152	92	61 %	78 %	26	39	7	13	4
Moniteur éducateur ¹	239	77	32 %	81 %	24	31	7	5	2
Technicien de l'intervention sociale et familiale	29	15	52 %	93 %	14	0	0	0	1
Éducateur de jeunes enfants	83	41	49 %	95 %	19	15	5	0	2
Éducateur spécialisé	254	119	47 %	85 %	45	41	15	9	4
Éducateur technique spécialisé	9	7	78 %	86 %	4	0	2	1	0
Assistant de service social	150	45	30 %	98 %	17	24	3	1	0
Caferuis ¹	114	10	9 %	50 %	3	2	0	4	1
Total	1 030	406	39 %	84 %	152	152	39	33	14
Part totale					37 %	37 %	10 %	8 %	3 %

¹ La région ne finance qu'une partie des places, le reste étant majoritairement financé dans le cadre de la formation continue ou de l'apprentissage.

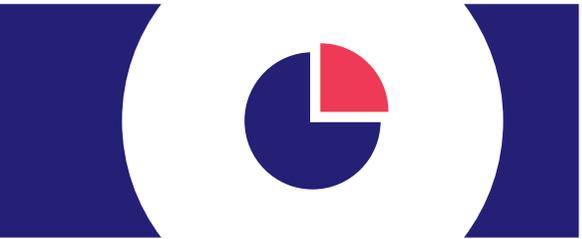
NB : les formations d'assistant familial, de conseiller en économie sociale et familiale, de médiateur familial, pour le diplôme d'État en ingénierie sociale et le Cafdes ne sont pas financées par la Région et ne font donc pas l'objet de suivi.

Source : Tableau de suivi des formations du sanitaire et du social 2018, Région Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur - Traitement ORM.

Ces données sur l'insertion professionnelle des formés sont issues des outils de suivi de la Région, transmis par les instituts de formation. Elles concernent les promotions de diplômés sortis en 2017.

À ce jour, le taux de réponses est de 39 % des effectifs de diplômés, en deçà du seuil attendu dans le cadre de la démarche qualité « performance vers l'emploi ».

84 % des diplômés sont en emploi six mois après la sortie en formation. Les diplômés ayant obtenu un CDI sont aussi nombreux que ceux ayant signé un CDD (37 %). Au sein des filières, on constate que le statut de demandeur d'emploi est plus important pour les accompagnants éducatifs et sociaux et les éducateurs techniques spécialisés (14 % chacun contre 8 % en moyenne).



QUELS EMPLOIS, QUELLES FORMATIONS DANS LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE ?

LES DONNÉES DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Avec 15 % d'actifs en emploi, les secteurs de la Santé et de l'Action sociale sont, depuis plusieurs années, prépondérants dans l'économie de la région. Mais ces secteurs sont-ils toujours en croissance ? Quels sont les profils de ceux qui y travaillent ? Quelles formations y mènent en région ?

C'est ce que propose de découvrir ce *Panorama régional*, avec d'un côté, une analyse de la sphère de l'emploi, tant pour le secteur de la Santé que pour celui de l'Action sociale et d'un autre la sphère de la formation, en étudiant là aussi les deux secteurs de façon distincte.

CETTE PUBLICATION A ÉTÉ COMMANDITÉE PAR



Observatoire Régional des Métiers

22, rue Sainte Barbe - CS 60589 - 13205 Marseille Cedex 01 - Tél. 04 96 11 56 56 - E-mail info@orm-paca.org

Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : www.orm-paca.org